

Rita ROSENSTIEL (95 ans) en sécurité

Mesdames, Messieurs,

Les médias mainstream, y inclus la télévision étatique de la Suisse romande ont amplement rapporté son calvaire, mais de manière dosée. L'opinion publique a compris à tort qu'il s'agissait d'un dérapage malheureux, non intentionnel, et que l'Etat de Vaud aurait réparé ce crime judiciaire. Tel n'est pas le cas. Dévoilons cette désinformation ! Voir résumé ci-joint.

Le 23.01.19, un jury de citoyens a reconnu en l'espèce le Procureur général, Eric COTTIER, le Président du Tribunal cantonal VD, Eric KALTENRIEDER, et l'ancien Conseiller d'Etat Pierre-Yves MAILLARD coupables de corruption :

www.youtube.com/watch?v=gqbpY2Ed9D0&feature=youtu.be

Nous avons régulièrement tenu le public au courant de cette maltraitance exécrationnelle continue.

Aujourd'hui, nous annonçons la bonne nouvelle :

Le 06.10.19, Rita ROSENSTIEL a été rapatriée par une entreprise audacieuse surprise dans son canton d'origine, Zurich, contrecarrant les intentions des autorités vaudoises de la retenir dans ses griffes. Elle est à l'abri.

Cette précipitation a stressé cette aînée pétillante. Maintenant, elle se rend pleinement compte d'avoir été sauvée du complot des magistrats vaudois. Après 3 semaines d'adaptation, il est sûr et certain que l'action a été couronnée de succès.

Sa nouvelle adresse :

Rita ROSENSTIEL

Chambre 314

Hugo MENDEL-Heim

Billeterstrasse 10

8044 Zürich

044 266 26 36



Rita Rosenstiel à Zurich

Contactez-la pour prendre de ses nouvelles. Elle appréciera.

Avec mes sentiments sincères

Gerhard ULRICH

Ancien / future prisonnier politique suisse

Le Scandale Rita ROSENSTIEL

Résumé

Le 27.11.13, Rita ROSENSTIEL (née le 19.02.1924) a été mise sous curatelle de représentation et de gestion, et le 28.01.14 son curateur Jean-Pierre GOETSCHMANN, ch. Claude Anet 14, 1110 Morges, l'a placée de force en EMS. Puis il a volé et détruit ses biens. On lui a assigné d'office l'avocate Anne-Rebecca BULA. Espérant que le décès de Rita réglerait le problème, l'avocate n'a cessé de demander des prolongations de délai, elle a fait traîner les procédures pénale et civile pendant 3 ans. Le 24.05.17 elle a assisté le Président du Tribunal cantonal, Eric KALTENRIEDER, ch. de la Barque 6a, 1027 Lonay, afin d'imposer à leur victime épuisée et vulnérabilisée, une transaction contre ses intérêts: Retrait de ses plaintes contre versement de CHF 20'000 pour tort moral. Voir: www.worldcorruption.info/rosenstiel.htm

L'Etat de Vaud ne s'est jamais excusé. Les coupables sont restés impunis. Les dégâts matériels n'ont pas été réparés.

Le 20.07.17, l'Etat lui a versé les CHF 20'000 pour tort moral. 6 jours plus tard, la curatrice a siphonné ce compte de CHF 19'000 pour payer, entre autres, les honoraires de l'avocate et les frais judiciaires !

Les représentants de l'Etat s'obstinent à maltraiter cette aînée. Par une procédure occulte, Rita vient d'être placée sous une curatelle de portée générale, pour la museler. Sa signature ne vaut plus rien. Elle est déchue de ses droits de citoyenne et n'a même plus le droit de choisir ses médecins.

*A nouveau, on lui a octroyé une avocate d'office, Christine RAPTIS, complice du système. Le 27.06.19, cette avocate a déposé une plainte au nom de Rita ROSENSTIEL, sans l'informer, **contre ses amis** Roxana VOLANSCHI et Gerhard ULRICH pour prétendues violences, menaces ou harcèlement, demandant en plus de couper le contact avec Rita ROSENSTIEL. La Dresse Tosca BIZZOZZERO, ch. de la Pierraz 14A, 1066 Epalinges, le Dr Mengele des EMS de Morges, qui a empoisonné sa patiente avec des neuroleptiques, et le directeur, André JORDAN, de l'EMS Nelty de Beausobre, et évidemment la «juge» de paix Véronique LOICHAT MIRA, ch. du Petit-Bois 25, 1113 St-Saphorin-sur-Morges (responsable pour la spoliation) sont les complices de l'avocate Christine RAPTIS. Le 06.10.19, Rita ROSENSTIEL s'est mise en sécurité au Hugo MENDEL-Heim à Zurich.*

Conclusions

*Le scandale Rita ROSENSTIEL n'est pas une «erreur judiciaire», car les erreurs seraient corrigées. Malgré la gravité du crime, les autorités vaudoises n'ont jamais réparé les dégâts matériels, ni puni les coupables. Nous sommes en présence d'abus prémédités par les représentants de l'Etat. **C'est un complot.** Preuve: les dénis de justice en série dans cette affaire. Dans les rangs des complices, on trouve entre autres le Président du Tribunal cantonal, Eric KALTENRIEDER et le Procureur général, Eric COTTIER, secondés par l'Office des curatelles et tutelles et la direction de l'EMS Nelty de Beausobre, y inclus sa docteure généraliste Tosca BIZZOZZERO. Ils sont couverts par les politiciens qui ont élu ces fonctionnaires corrompus. C'est un des cas, parmi tant d'autres, qui démontre de quelle façon les aînés sont «gérés» comme des objets dans le canton de Vaud.*

Les députés vaudois cautionnent aussi ce crime. Preuve: le classement de la pétition en faveur de Rita ROSENSTIEL du 12.02.19.

L'ancien Conseiller d'Etat, Pierre-Yves MAILLARD s'est rendu coupable, et il a été également reconnu coupable de corruption le 23.01.19. Rebecca RUIZ l'a succédé. Elle aussi a rejoint le complot, en se déroband afin de stopper ce crime. Par lettre du 22.07.19, elle a présenté l'écran de fumée stéréotype de la prétendue séparation des pouvoirs. C'est une chimère dogmatique.

La commission juridique des chambres fédérales se cache de même derrière la séparation des pouvoirs pour ne pas traiter la pétition en faveur de Rita ROSENSTIEL (leur lettre du 12.07.18).

Nicoletta DELLA VALLE, directrice de l'Office fédéral de la Police a renvoyé G. ULRICH aux autorités vaudoises – affaire de leur compétence (sic !).

Le GRECO, organe du Conseil de l'Europe, censé combattre la corruption a répondu le 28.01.19 que «le GRECO n'a pas de vocation à intervenir dans les affaires individuelles.» Encore une instance coûteuse et inutile.

En fait, aucune instance internationale n'impose l'application des Droits de l'Homme: la Cour Européenne des Droits de l'Homme se débarrasse de 99 % des plaintes, sans les lire, et le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU n'accuse même pas réception des plaintes.

Le quatrième pouvoir – les médias – sont muselés. Pas seulement en Suisse, mais sur tout le globe. Dans le cas de Rita ROSENSTIEL, il y a eu pas mal de reportages dosés, mais toujours présentés comme dérapages accidentels.

Le scandale Rita ROSENSTIEL est un cas d'école qui prouve l'existence bien réelle du complot planétaire des puissances occultes. Il servira à ouvrir les yeux des citoyennes et citoyens.

30.10.19 / Gerhard ULRICH – catharsisgu@gmail.com